

# HOMMAGE A Michel DINET

11 octobre 2024 à la Chapelle du Château de Lunéville

## L'Association « Lunéville Château des Lumières »

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,  
Chers amis,

Le 2 janvier 2003, il y a plus de vingt ans aujourd'hui, un terrible incendie détruit le cœur historique du château de Lunéville. Le Conseil général n'est alors propriétaire de la partie du château acquise par la Ville en 1953, que depuis deux ans seulement ; les appartements ducaux restant propriété de l'armée.

Michel CLOSSE, maire de Lunéville et ancien conseiller général, avait œuvré auprès de Michel DINET, Président du Conseil Général, pour que ce monument historique d'importance ne soit plus à la charge de la commune, mais soit pris en compte par une plus large collectivité, ayant davantage de moyens pour assurer le développement culturel et touristique qu'il méritait.

Et c'est en 1998 que le château dans sa totalité a été classé monument historique.

Dès le lendemain de l'incendie du château, le ministre de la culture M. AILLAGON élève le projet de reconstruction du château de Lunéville au rang de « cause nationale ».

Michel DINET, homme d'engagement et d'action, rassembleur et déterminé, souhaite, je cite : « *que chacun se sente re-constructeur et co-auteur du programme de reconstruction et de rénovation, et de la vie culturelle de ce château. Le département, la communauté militaire, les collectivités locales et les pouvoirs publics vont réussir ensemble la reconstruction du château.* »

Devant l'afflux des dons venant de la France entière et de quelques pays limitrophes, et pour que cet élan soit efficacement mis au service de la renaissance du château de Lunéville et des collections de son musée labellisé Musée de France, Michel DINET et Michel CLOSSE décident de créer une association permettant de faire face à la gestion de ces dons et des initiatives proposées pour récolter des fonds.

L'association « LUNEVILLE CHÂTEAU DES LUMIERES » est alors créée le 6 février 2003 en s'adjoignant les participations du Président du Conseil Régional de Lorraine, des maires des villes ducales Nancy et Commercy, des médias régionaux France 3, France Bleu, L'Est Républicain, Le Républicain Lorrain et de l'association « Les Amis du château de Lunéville et de son musée ». Michel Crosse en tant que maire de Lunéville en est le Président.

Un comité d'honneur est créé avec Otto de HABSBOURG, descendant de la famille ducale, ouvrant un rayonnement national et international.

L'association a pour objet de collecter des fonds pour la reconstruction du château et la reconstitution des collections de son musée.

Une convention est signée entre le Conseil Général et la Fondation du Patrimoine destinée à abriter les fonds récoltés et à éditer les reçus fiscaux à envoyer aux donateurs.

Très vite, l'association compte 3000 donateurs, 800 adhérents, 300 initiatives proposées dont 120 ont été réalisées.

Michel DINET décide de mettre à disposition de l'association une importante subvention et du personnel lui permettant de remplir efficacement ses missions, en particulier les supports de communication : le Journal des Co-Reconstructeurs, le site Internet, l'édition des Carnets du Château, la réalisation de 5 DVD relatant l'incendie et les premières étapes de la reconstruction.

Parallèlement, pour entretenir l'intérêt du public, Michel DINET tient à ce que des animations aient lieu en lien avec l'histoire du site, du patrimoine et de l'artisanat d'art.

Michel DINET soutient la création d'un Club des Partenaires pour que toute entreprise, quelle que soit sa taille, puisse apporter son aide aux initiatives agréées par l'association. Dès lors, un certain nombre de produits dérivés sont créés et proposés aux visiteurs dans une boutique gérée par l'association et installée à l'accueil du château.

A l'Assemblée Générale du 21 octobre 2006, il est déclaré que 903 576€ ont été collectés.

Mais dans le cadre du contexte économique de 2008, force est de constater une baisse significative des adhésions et des dons.

Michel CLOSSE déclare que, je cite « *l'enthousiasme, la détermination et la volonté de Michel DINET pour notre château restent intacts ; sans Michel DINET, rien de tout ce qui se reconstruit, de tout ce qui se développe, de tout ce qui se met en œuvre en termes d'animation et de réflexion ne serait possible* ».

En septembre 2010, la réouverture de cette chapelle, qui a été particulièrement touchée par l'incendie, est un moment fort de la renaissance du site, lieu symbolique pouvant redevenir le cadre prestigieux de rencontres, conférences et concerts.

Le 29 mars 2014, Michel DINET disparaît tragiquement.

Michel CLOSSE lui rend hommage, je cite « *Sans cet homme hors du commun, nul ne sait ce que serait devenu le château de Lunéville redevenu Château des Lumières. Au moment de la négociation entre la ville de Lunéville et le Conseil général, nous n'étions pas si nombreux à croire au devenir du château. L'enthousiasme et la détermination de Michel DINET ont fait le reste dès le premier euro symbolique versé, et malgré l'incendie.* »

Mathieu KLEIN, devenu Président du Conseil Départemental, reste, je cite « *déterminé à faire de Lunéville un joyau à la hauteur de son histoire* ». Il ajoute : « *Il n'y a pas de projet culturel s'il n'y a pas une mobilisation des citoyens pour les bâtir.* »

Assemblée Générale 2016, les temps changent, le temps passe mais la constance et la pugnacité développées et entretenues par Michel DINET et le Conseil départemental demeurent moteur et motivation salutaires pour poursuivre l'action de notre association. Il faut cependant envisager un autre mode de fonctionnement pour l'association « Lunéville Château des Lumières » qui, dans la logique des baisses de subvention, ne peut plus faire face aux charges salariales des permanents, directeur, secrétaire et employée de la boutique.

En 2017, après le décès de Michel CLOSSE, de nouveaux statuts sont votés, gardant les mêmes objectifs mais actant une gestion de l'association par des bénévoles, sous la présidence de Marc DUBOIS, et depuis novembre 2022, sous la présidence de Marie-Danièle CLOSSE.

En 2019, la Fondation du Patrimoine ayant souhaité se dessaisir de la collecte des fonds, le Conseil d'administration de notre association demande que l'association soit reconnue « Organisme d'intérêt général ». L'association « Lunéville Château des Lumières » est désormais habilitée à délivrer les reçus fiscaux des dons collectés qui sont gérés en direct par nos soins, en attendant de les mettre à disposition du Conseil départemental.

Notre association a ainsi pu enrichir les collections du musée par une paire de flambeaux en argent, la console aux coqs, un tellurium.

Nous avons aussi participé, à hauteur de 8000 €, à la numérisation des statues du groupe Arion qui, depuis la mort de Stanislas en 1766, se trouvent en Allemagne, au château de Schwetzingen ; l'objectif étant de reconstituer les statues pour les replacer dans leur site d'origine, le grand bassin du parc des Bosquets.

En octobre 2023, l'association a fait l'acquisition du portrait d'Elisabeth-Thérèse, fille aînée du Duc Léopold, qui manquait aux collections du Musée.

Un moment important cette année : le 6 avril 2024 a eu lieu l'inauguration de la restauration du Grand escalier nord à laquelle l'association a participé à hauteur de 764 000 €.

Une nouvelle corde à notre arc depuis 2022 : le parrainage d'un arbre pour le parc des Bosquets classé monument historique rencontre un franc succès auprès de donateurs sensibles à l'environnement. 25 arbres sont déjà parrainés pour 25 000€.

Cela nous donne aussi l'occasion, pour présenter nos actions et rencontrer un nouveau public de donateurs éventuels, de tenir un stand lors de manifestations - Rendez-vous au jardin, fête des Plantes, fête du Potimarron - organisées par le château ou par des associations telles que la Société d'horticulture.

Près de 300 donateurs actuellement. Certains fidèles de la première heure nous accompagnent encore mais beaucoup nous ont quittés, en témoignent des courriers qui reviennent avec la mention « décédé » ou « n'habite plus à l'adresse indiquée ».

Le travail de communication est essentiel pour fidéliser et augmenter le nombre de donateurs.

Grâce au soutien du Conseil Départemental et de la ville de Lunéville, au partenariat avec les associations accueillies au château, au contact direct avec le public, à l'engagement de ses bénévoles, l'Association « Lunéville Château des Lumières » poursuit la mission qui lui a été confiée depuis plus de 20 ans, dans l'esprit d'ouverture et de convivialité de ses membres fondateurs, au service du développement culturel et touristique du château de Lunéville pour qu'il atteigne le rayonnement régional et national souhaité par Michel DINET.